

Le 08/11/2019, à Angoulême,



SE Unsa de La Charente
10 rue de Chicoutimi
16000 ANGOULÊME
0545382844
0635317509
16@se-unsa.org

Le Secrétaire Départemental
du SE Unsa de La Charente

à
Madame La Directrice Académique,
Directrice des Services Départementaux
de L'Éducation Nationale de La Charente

Objet : demandes du SE Unsa 16 – tableau 108h

Madame La Directrice Académique,

Suite à l'action intersyndicale du mercredi 6 novembre pour revendiquer des conditions de travail acceptables pour tous les personnels de l'éducation Nationale et notamment les directeurs et directrices d'école, nous revenons vers vous pour 4 demandes qui attendent des réponses rapides :

- 1) Nous demandons à être informés de la date du premier comité départemental de suivi de la direction d'école.
- 2) Nous demandons que les réunions de directeurs sur l'exercice de leurs fonctions qui doivent avoir lieu avec les IEN se déroulent sur les 24h de temps scolaire.
- 3) Nous demandons la confirmation que les décharges de direction des écoles de moins de 4 classes sont bien effectives sur tout le territoire et que le suivi de leurs mises en place est assuré.
- 4) Nous demandons la confirmation de la mise en place effective de la formation de deux jours à destination d'un groupe de directeurs et directrices en poste depuis plusieurs années.

Dans l'attente de vos réponses, je vous prie de recevoir, Madame La Directrice Académique, mes très sincères salutations.

Richard GAZAUD

